

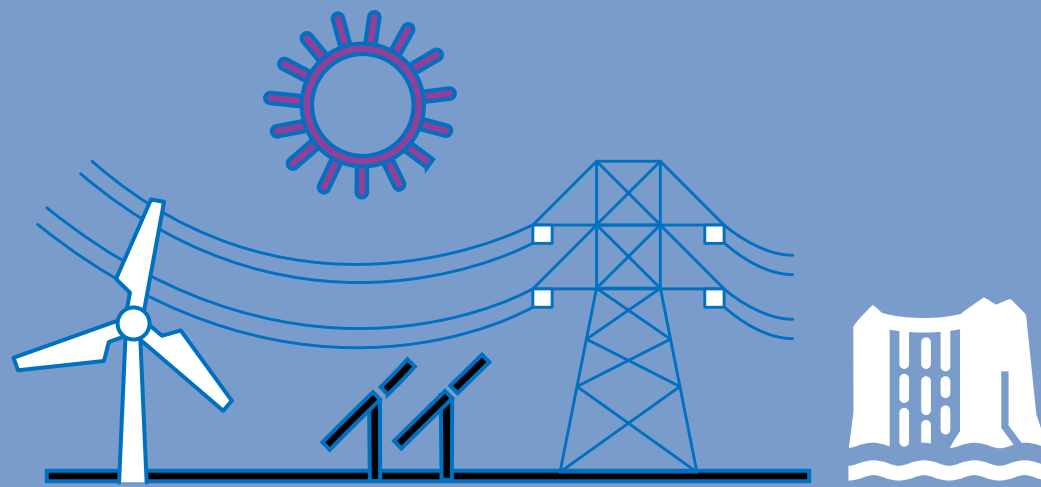


GT155 – Appui au réseau « RegulaE.Fr » pour la mise en place d'un cadre de régulation transparent et favorable à la participation du secteur privé

Contrats d'achat d'électricité (PPA) : quels cadres pour soutenir les investissements dans la production d'électricité ?



Atelier en Ligne
Le 03 juillet 2026 – Session 1





Sommaire de la présentation

I. Le PPA: contrat-pivot du financement

Les éléments fondateurs du PPA nécessaires à répondre aux exigences des investisseurs



II. Les prérequis réglementaires et institutionnels

Contraintes et exigences



III. La gestion des flux financiers et les critères de bancabilité

Liens et conséquences



IV. L'articulation des objectifs publics et des attentes des investisseurs privés



Note d'Avertissement : Les informations et les opinions présentées dans cette note sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de la Commission européenne. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans cette note. Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission européenne ne pourra être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce document.



Le PPA contrat-pivot du financement

Contrat long terme de vente d'électricité entre producteur et acheteur

Objectifs

- ☐ Mobiliser des capitaux privés
- ☐ Dérisquer le projet jusqu'au bouclage financier (financial close)
- ☐ Garantir aux investisseurs un revenu fiable sur toute la durée du financement
- ☐ Couvrir le service de la dette ($DSCR \geq 1,2-1,3$)
- ☐ Rassurer les investisseurs : sécurité de paiement, sûretés et droit de substitution

Autant d'exigences des investisseurs, à traduire dans les éléments fondateurs du contrat

Éléments fondateurs





Les prérequis réglementaires et institutionnels

Le socle qui rend un PPA structurable et bancable

- ❑ Un PPA doit reposer sur un cadre réglementaire et institutionnel solide
- ❑ Huit prérequis, regroupés ici en quatre thèmes, conditionnent la structuration et la bancabilité du contrat



Fondations légales et régulation

❑ Harmonie du cadre légal

Lois alignées qui rendent le PPA exécutoire

❑ Engagement du régulateur

Autorité indépendante qui encadre et arbitre



Accès au marché et contrepartie

❑ Statut du client éligible

Éligibilité définie et accès des tiers au réseau

❑ Solvabilité de l'acheteur

Capacité à payer, adossée aux garanties



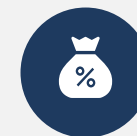
Concurrence et tarification

❑ Transparence du processus

Appels d'offres compétitifs, gré-à-gré encadré

❑ Structure tarifaire

Tarifs par segment et cascade de paiements



Coûts et acceptabilité

❑ Cadre fiscal & douanier

Stabilité fiscale, exonérations EnR (CAPEX/OPEX)

❑ Cadre E&S et foncier

Normes calibrées et foncier sécurisé



Prérequis 1 · Harmonie du cadre légal

*Harmoniser les **cadres législatif et réglementaire** et éviter les cadres fragmentés et les conflits de lois*



En quoi cela consiste

Les lois et règlements qui autorisent la production privée et l'achat-vente d'électricité, et qui donnent au PPA sa force juridique sont alignés et non fragmentés

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ Loi sur l'électricité ouvrant la production indépendante (IPP)
- ☐ Harmonie entre le cadre PPP et le cadre sectoriel
- ☐ Normes et règles encadrant les producteurs indépendants (cahier des charges)
- ☐ Régime de licences : production, stockage, et vente de surplus
- ☐ Reconnaissance du PPA comme contrat exécutoire
- ☐ Dégroupage production / transport / distribution et indépendance de la fonction d'acheteur central



Rôle pour un PPA bancable

Un cadre clair et stable lève le risque légal : les investisseurs financent un contrat dont la validité ne peut être contestée

EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Sécurise l'exécution du PPA devant les juridictions
- ☐ Réduit le risque de requalification ou d'annulation
- ☐ Apporte la prévisibilité juridique exigée par les investisseurs





Prérequis 2 · Engagement du régulateur

Encadrer la bancabilité du PPA et arbitrer les différends en première instance, via des capacités institutionnelles renforcées



En quoi cela consiste

Une autorité de régulation autonome qui fixe les tarifs, encadre les contrats et arbitre les différends du secteur électrique

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ Compétence d'encadrement et d'avis sur les PPA
- ☐ Méthodologie tarifaire transparente et prévisible
- ☐ Modèle financier et matrice d'évaluation des impacts des clauses critiques
- ☐ Pouvoir d'arbitrage et de règlement des différends
- ☐ Suivi du respect des engagements contractuels



Rôle pour un PPA bancable

Un avis du régulateur sur le PPA écarte en amont les clauses fragiles susceptibles de compromettre la bancabilité

EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Valide la solidité tarifaire et contractuelle du PPA
- ☐ Préviend les erreurs de structuration du financement
- ☐ Offre un recours neutre en cas de litige
- ☐ Renforce la confiance des investisseurs dans la durée



Prérequis 3 · Statut du client éligible

Définir le statut légal de client éligible, les seuils et l'accès au réseau, et son mécanisme d'exercice



En quoi cela consiste

Le cadre définissant quels consommateurs peuvent acheter directement à un producteur et selon quelles règles d'accès au réseau

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ Seuil de puissance souscrite et critère d'usage industriel
- ☐ Accès des tiers au réseau, ouvert et non discriminatoire
- ☐ Tarif d'acheminement et coût d'utilisation du réseau transparents
- ☐ Droits de transit, secours réseau
- ☐ Cadre des PPA d'entreprise et agrément du régulateur



Rôle pour un PPA bancable

Sans statut de client éligible clairement établi, un PPA conclu hors acheteur public n'a pas de base légale finançable

EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Ouvre l'accès à des acheteurs privés solvables
- ☐ Élargit la base d'acheteurs au-delà de l'opérateur public
- ☐ Sécurise juridiquement les PPA d'entreprise
- ☐ Diversifie le risque de contrepartie pour les investisseurs



Prérequis 4 · Solvabilité de l'acheteur

Instaurer la séparation fonctionnelle/comptable si l'acheteur central est intégré verticalement ; clarifier le portage du risque si l'acheteur est privé



En quoi cela consiste

La capacité de l'acheteur à honorer ses paiements sur toute la durée du PPA, pierre angulaire de la bancabilité du projet



Rôle pour un PPA bancable

Le revenu du projet repose sur un seul acheteur : sa solvabilité conditionne directement le service de la dette

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ Gestion claire et réglementée des flux financiers et des cascades de paiement pour garantir le paiement du PPA par l'acheteur
- ☐ Garantie souveraine ou lettre de confort de l'État
- ☐ Garanties partielles de risque couvrant le défaut de l'acheteur ou les risques politiques (PRG de la Banque mondiale, MIGA Groupe BM)
- ☐ Garanties de l'UE (EFSD+ / Global Gateway) en rehaussement de crédit



EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Sécurise les flux servant à rembourser la dette
- ☐ Compense la fragilité des opérateurs historiques
- ☐ Réduit le risque de défaut de paiement de l'acheteur
- ☐ Rend le projet finançable sans recours au bilan



Prérequis 5 · Transparence du processus

Promouvoir des opérateurs crédibles et partenaires bancables, et réduire le risque de renégociation du PPA



En quoi cela consiste

La transparence des processus de contractualisation, encadrant aussi le gré-à-gré, pour retenir l'offre la plus compétitive

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ Appels d'offres transparents et compétitifs
- ☐ Critères de qualification technique et financière, incluant les critères sociaux et environnementaux
- ☐ Cahier des charges fixant les normes opérationnelles et les obligations de performance pour garantir les volumes
- ☐ Encadrement du gré-à-gré et des offres spontanées
- ☐ Exigences de contenu local proportionnées



Rôle pour un PPA bancable

Une sélection transparente et compétitive aboutit au meilleur tarif et à un partenaire crédible, réduisant le risque de renégociation

EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Permet de retenir des opérateurs crédibles et solvables
- ☐ Sélectionne des sponsors solides et expérimentés
- ☐ Renforce la légitimité et l'acceptabilité du PPA
- ☐ Diminue le risque de contestation et de renégociation



Prérequis 6 · Structure tarifaire

Définir des tarifs par segment couvrant les coûts réels et un paiement en cascade clair, avec compensations, pour sécuriser le PPA



En quoi cela consiste

Une tarification reflétant les coûts réels de chaque segment et assurant le paiement de tous les maillons de la chaîne



Rôle pour un PPA bancable

Si le tarif final ne couvre pas l'ensemble des coûts, le déficit remonte la chaîne et menace le paiement du PPA

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ Tarifs reflétant les coûts par segment de la chaîne
- ☐ Péréquation et trajectoire de subventions transparente
- ☐ Mécanisme de paiement en cascade clair et précis
- ☐ Mécanismes de compensation en cas de déséquilibre
- ☐ Révisions périodiques encadrées



EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Assure le paiement effectif du producteur
- ☐ Sécurise la liquidité tout au long de la cascade
- ☐ Limite l'accumulation de dette dans le secteur
- ☐ Rassure les investisseurs sur la soutenabilité tarifaire



Prérequis 7 · Cadre fiscal & douanier

Promouvoir une stabilité fiscale, exonérations EnR et baisse des droits de douane, pour alléger le CAPEX (équipements) et l'OPEX (pièces)



En quoi cela consiste

Le régime fiscal et douanier du projet, qui pèse directement sur les coûts d'investissement (CAPEX) et d'exploitation (OPEX)

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ Stabilité fiscale et clauses de stabilisation
- ☐ Exonérations douanières sur les équipements EnR (CAPEX) avec une liste d'équipements clairement établie
- ☐ Régime applicable aux pièces de rechange (OPEX)
- ☐ TVA, impôt sur les sociétés et retenues à la source
- ☐ Articulation avec une éventuelle taxe carbone



Rôle pour un PPA bancable

Un cadre fiscal instable renchérit le CAPEX et l'OPEX et dégrade l'équilibre économique sous-jacent au PPA

EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Maîtrise le coût d'investissement initial (CAPEX)
- ☐ Contient les coûts d'exploitation (pièces de rechange)
- ☐ Fiabilise le modèle financier sur la durée



Prérequis 8 · Cadre E&S et foncier

Calibrer les normes et l'EIES, et sécuriser le foncier et les droits de passage



En quoi cela consiste

Les exigences environnementales, sociales et foncières qui conditionnent l'acceptabilité du projet et l'accord des prêteurs

CADRE REGLEMENTAIRE

- ☐ EIES conforme aux normes SFI, calibrées selon la taille du projet
- ☐ Normes E&S calibrées sur la taille du projet
- ☐ Mécanismes clairement établis pour les DUP et droits de passage
- ☐ Procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) établie, servitudes
- ☐ Reconnaissance et conversion du foncier coutumier critique (bail long, DUP subsidiaire)
- ☐ Plans de réinstallation et de gestion des impacts



Rôle pour un PPA bancable

Un foncier mal sécurisé ou des normes surdimensionnées alourdissent le CAPEX et bloquent le bouclage financier

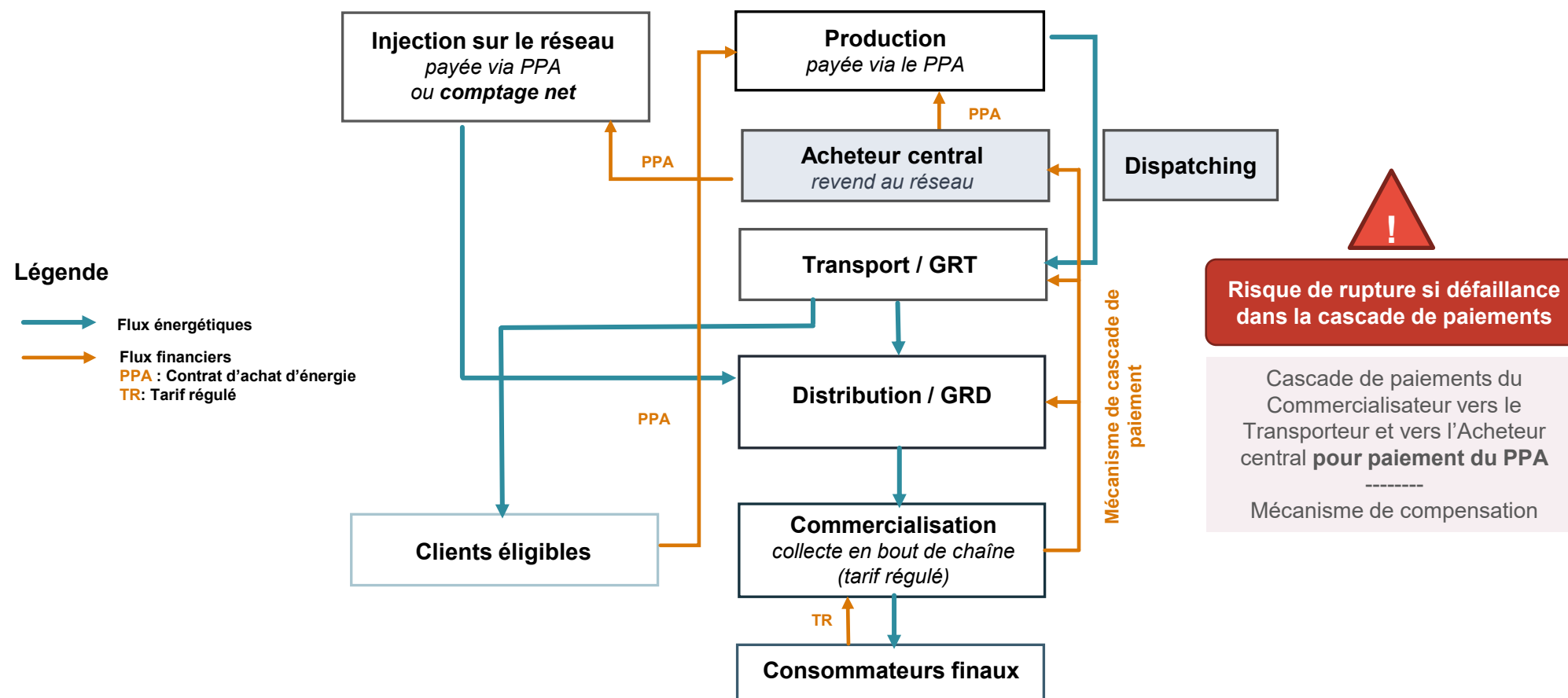
EFFET SUR LE FINANCEMENT

- ☐ Évite surcoûts et retards (droits de passage, DUP)
- ☐ Adapte l'exigence E&S pour ne pas gonfler le CAPEX
- ☐ Réduit le risque de contestation locale du projet



La gestion transparente des flux financiers – un préalable à un PPA bancable?

Une défaillance de paiement rompt la cascade de paiements → et sans mécanisme de compensation l'équilibre du marché est menacé





Les critères de bancabilité du PPA

Les clauses qui décident de l'attractivité pour l'investisseur

- ☐ La bancabilité d'un PPA se joue dans ses clauses
- ☐ Huit critères, regroupés en quatre thèmes, déterminent l'attractivité du contrat pour les investisseurs



Contrepartie et durée

☐ Solvabilité de l'acheteur

Capacité à payer sur toute la durée du PPA

☐ Durée alignée sur le financement

Couvre l'amortissement plus une marge de sécurité



Revenus et paiement

☐ Tarif prévisible

Prix ferme ou indexé, cash-flows projetables

☐ Sécurité de paiement

Lettre de crédit, séquestre et garanties DFI



Maîtrise des risques

☐ Allocation des risques

Chaque risque à la partie la mieux placée

☐ Protection de change

Indexation devise et instruments de couverture



Protection juridique

☐ Résiliation & substitution

Indemnités et droit de substitution des investisseurs

☐ Arbitrage international

Droit neutre et clause CIRDI / CCI



Critère de bancabilité 1 - Solvabilité de l'acheteur

Garantir que l'acheteur a la capacité financière de payer ses obligations contractuelles



En quoi cela consiste

Évaluation de la santé financière de l'acheteur (bilans, ratings, flux de trésorerie, historique de paiement)

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Audit financier
- ☐ Notation par des agences (S&P, Moody's)
- ☐ Analyse des états financiers, garanties



Apport à la bancabilité

Réduit le risque de défaut de paiement, rassure les financeurs sur la stabilité des revenus

LEVIER DE BANCABILITÉ

- ☐ Niveau de rating
- ☐ Garanties (caution bancaire, lettre de crédit)
- ☐ Diversification des acheteurs
- ☐ Durée du contrat



Critère de bancabilité 2 - Durée alignée sur la dette

Aligner la durée du PPA avec la période d'amortissement du financement du projet



En quoi cela consiste

La durée du PPA doit couvrir l'amortissement de l'investissement, augmentée d'une marge de sécurité, afin de sécuriser les investissements

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Durée du PPA $\geq$ maturité de la dette + marge de sécurité (2–3 ans)
- ☐ Profil de revenus calé sur le service de la dette ($DSCR \geq 1,2-1,3$)
- ☐ Prévoir des clauses de prorogation et de renouvellement à la fin de la période d'amortissement, alignées sur la durée de vie des actifs, avec potentielle révision de take-or-pay (plafond, vente aux tiers,...)



Apport à la bancabilité

Sécurise les revenus sur la durée du remboursement, limite le risque de refinancement

LEVIER DE BANCABILITÉ

- ☐ Durée minimale contractuelle
- ☐ Clauses de prolongation
- ☐ Alignement avec la durée du financement
- ☐ Un DSCR cible élevé rassure les investisseurs sur la robustesse des flux



Critère de bancabilité 3 – Tarif prévisible

Fixer un tarif ferme, indexé sur l'inflation, qui préserve la valeur, et sécuriser la cascade de paiements



En quoi cela consiste

Assurer un prix de l'électricité stable et prévisible pour couvrir les coûts et la rentabilité

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Tarif fixe ou structure à deux composantes (capacité + énergie)
- ☐ Formules d'indexation transparentes (inflation, combustible, change)
- ☐ Mécanismes d'ajustement et de révision périodique encadrés



Apport à la bancabilité

Permet une modélisation financière précise, réduit l'incertitude pour les investisseurs

LEVIERS DE BANCABILITÉ

- ☐ Structure tarifaire (fixe vs indexé)
- ☐ Plages de variation
- ☐ Mécanismes de rééquilibrage



Critère de bancabilité 4 – Sécurité de paiement

Minimiser le risque de non-paiement ou de retard de paiement



En quoi cela consiste

Mécanismes de paiement sécurisés (virements automatiques, comptes séquestres, garanties de paiement)

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Lettre de crédit et compte séquestre
- ☐ Garanties partielles de risque : PRG, MIGA
- ☐ Lettres de crédit irrévocables
- ☐ Pénalités pour retard



Apport à la bancabilité

Renforce la confiance des investisseurs, améliore le profil de risque du projet

LEVIERS DE BANCABILITÉ

- ☐ Type de garantie (caution, lettre de crédit)
- ☐ Délais de paiement
- ☐ Pénalités
- ☐ Compte séquestre



Critère de bancabilité 5 – Allocation des risques

Répartir clairement les risques entre les parties (producteur, acheteur, tiers)



En quoi cela consiste

Identification et attribution des risques (ex. force majeure, variation de production, défaut de réseau)

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Matrice de répartition des risques annexée au PPA
- ☐ Clauses contractuelles détaillées adaptées à chaque type de risques
- ☐ Transfert au marché (assurance, couverture) des risques résiduels



Apport à la bancabilité

Clarifie les responsabilités, évite les litiges, réduit les coûts de couverture des risques

LEVIERS DE BANCABILITÉ

- ☐ Négociation des clauses
- ☐ Couverture assurantielle
- ☐ Partage des risques (ex. "take-or-pay" vs « take-and-pay")



Critère de bancabilité 6 – Résiliation et substitution

Prévoir les conditions de sortie du contrat et le remplacement du sponsor



En quoi cela consiste

Prévoir les modalités et conditions de résiliation (défaut, force majeure), et les droits de substitution

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Procédures de résiliation (préavis, pénalités)
- ☐ Mécanismes de substitution (contrat tripartite signé hors PPA pour sécuriser les investisseurs et rassurer l'Etat)
- ☐ Indemnité de résiliation chiffrée par cause de défaut



Apport à la bancabilité

Permet de maintenir la bancabilité en cas de défaillance

LEVIERS DE BANCABILITÉ

- ☐ Conditions de substitution
- ☐ Accord direct permettant aux investisseurs de substituer le sponsor
- ☐ Indemnités chiffrées de résiliation, garantissent un recouvrement minimal



Critère de bancabilité 7 – Protection de change

Couvrir contre les fluctuations de devises pour les contrats en monnaie étrangère



En quoi cela consiste

La protection de change neutralise le risque de change lorsque la dette est libellée en devise forte (USD/EUR) alors que les revenus sont perçus en monnaie locale

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Tarif indexé ou libellé en USD/EUR (répercussion devise)
- ☐ Comptes en devises multiples
- ☐ Clauses de révision automatique



Apport à la bancabilité

Neutralise le risque de change, stabilise les flux de trésorerie en devise locale

LEVIER DE BANCABILITÉ

- ☐ Le choix de la devise contractuelle
- ☐ Les instruments DFI (TCX) couvrent le risque de dévaluation à long terme
- ☐ Stratégie de hedging



Critère de bancabilité 8 – Arbitrage international

Résoudre les litiges de manière neutre et exécutoire via un tribunal arbitral



En quoi cela consiste

L'arbitrage international soumet les différends à un droit neutre et à une juridiction arbitrale hors tribunaux locaux, gage de neutralité pour les investisseurs

MECANISME DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Droit applicable neutre
- ☐ Clause d'arbitrage CIRDI ou CCI de Paris
- ☐ Exclusion des juridictions sensibles



Apport à la bancabilité

Renforce la sécurité juridique, facilite l'exécution des décisions à l'international

LEVIER DE BANCABILITÉ

- ☐ Choix de la juridiction
- ☐ Réputation et confiance de l'institution d'arbitrage
- ☐ Clauses CIRDI/CCI assurant des sentences reconnues et exécutoires



L'articulation des objectifs publics et des attentes des investisseurs privés

Deux logiques à concilier autour du PPA (impliquant le secteur public) pour rendre le projet bancable et durable

Intérêt public : Soutenabilité du secteur

Service fiable et abordable

- ▶ Continuité et fiabilité de la fourniture d'énergie électrique
- ▶ Cibles de capacité et de transition énergétique
- ▶ Réduction du coût moyen de production



PPA

Point d'équilibre

Alloue les risques et contractualise les revenus



Intérêt privé : Retour sur investissement

Opération rentable

- ▶ Rendement (TRI) à la hauteur du risque pris
- ▶ Revenus sécurisés et prévisibles sur la durée
- ▶ Risques maîtrisés et projet bancable

Aligner les intérêts → un PPA équilibré et durable



Merci pour votre attention

